

Atelier HG 2020-2021	Concevoir un scénario pédagogique en HG-EMC au collège
Niveau	4ème
Thématique	La démocratie

I. Choix du thème / questions de recherche / liens scientifiques :

1. Le choix du thème :

Le choix du thème de la démocratie, s'est fait simplement car c'est un thème transversal en HGEMC au collège et qu'il permet une approche spiralée. De plus, il raisonne avec l'actualité qui s'interroge sur l'état de la démocratie (abstentionnisme, conspirationnisme, disparition des partis au profit d'acteurs de la société civile, mobilisations citoyennes, démocratie participative...) et la recherche historique qui s'empare du sujet au travers des ouvrages de certains historiens comme ceux de Pierre Rosanvallon ces dernières années.

2. La question de recherche :

Puisque le but de notre atelier, animé par Elise Denommé, était de concevoir un scénario pédagogique à la manière des Lessons studies, nous avons donc décidé de concevoir ce scénario sur une séquence de fin de programme pour avoir le temps de l'expérimenter avec les élèves et d'en faire l'analyse. Nous avons choisi la séquence d'histoire sur « Voter en France de 1815 à 1870, une difficile conquête » qui ouvre le thème 3 du programme d'histoire de quatrième « Société, culture et politique dans la France du XIXème siècle » dont la problématique générale présentée dans l'accompagnement des programmes est « Comment la France s'est-elle démocratisée au cours du XIXème siècle ? » avec comme fil directeur possible « la politisation ».

3. Liens scientifiques :

Nous nous sommes appuyées sur le dossier n°8122 de mars-avril 2018 de la documentation photographique rédigé par Mathilde Larrère et intitulé « Voter en France de 1789 à nos jours » pour réaliser notre séquence. Mathilde Larrère rappelle en introduction que « se pencher sur le « vote » - plutôt que sur le « suffrage » ou sur les « élections » - revient à reconnaître que leurs résultats ne constituent pas le seul intérêt des élections et que se joue dans l'acte de voter un apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie, ainsi que la fixation d'un rituel social, dans un long mouvement de production de l'électeur « moderne », qui individualise le vote des français. ». Elle ajoute que « c'est, se faisant, s'inscrire dans un renouvellement de l'histoire politique qui depuis plusieurs décennies prend au sérieux la dimension matérielle des opérations électorales. ».

Deux ouvrages cités en bibliographie retiennent notre attention :

- GARRIGOU (Alain), Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992, 288 pages.
- LAURENT LE GALL, A voté. Une histoire de l'élection, Paris, Anamosa, 2017, 367 pages.

Elise Denommé nous a imposé deux contraintes dans la réalisation de notre séquence :

- utiliser le moins possible de cours descendant pour que l'élève soit engagé dans la tâche
- utiliser les feedback¹, c'est à dire le retour d'informations sur l'action en cours, pour développer la capacité des élèves à apprendre à apprendre.

¹ <https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/contenus-associes-qu-est-ce-que-le-feedback---N-28100-58563.pdf>

II. Présentation de la séquence enseignée en classe :

1. Nos intentions :

Connaissances : Ci-dessous la trace écrite finale remplie par les élèves

<p>Monarchie constitutionnelle 1815-1848</p> <p>A partir de 1830, 170 000 électeurs Suffrage censitaire</p> <p>Conditions pour être électeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être un homme - Avoir + de 25 ans - Payer un cens d'au moins 200 francs 	<p>Deuxième République 1848-1852</p> <p>A partir de 1850, 6.8 M d'électeurs Suffrage universel masculin</p> <p>Conditions pour être électeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être un homme - Avoir + de 21 ans - Depuis 1850, résider dans la même commune depuis au moins 3 ans 	<p>Second Empire 1852-1870</p> <p>9.5 M d'électeurs Suffrage universel masculin</p> <p>Conditions pour être électeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être un homme de + de 21 ans - Les femmes sont toujours exclues 	<p>Conquête définitive en 1870 :</p> <p>Le suffrage universel masculin (personne n'imagine revenir dessus)</p>
<p>LA CONQUÊTE DU VOTE ENTRE 1815 et 1870 PERMET-ELLE à LA FRANCE DE SE DEMOCRATISER ?</p>			
<p>Le contexte du vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les députés ne représentent pas toute la nation - Les députés ne sont pas honnêtes, ils essaient d'acheter les votes - Le lieu du vote est très éloigné : pas facile pour les électeurs d'aller voter - Le vote se déroule en assemblée : pas facile de parvenir à la majorité absolue requise (tous les électeurs doivent être d'accord) - Le vote n'est pas secret : le bureau influence les électeurs 	<p>Le contexte du vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir de 1850, les ouvriers sont exclus du vote qui n'est plus universel masculin - Les électeurs sont mal informés de la vie politique - Le vote n'est pas secret : des pressions sont possibles - Les notables continuent d'influencer les votes des électeurs inexpérimentés et naïfs - Beaucoup d'électeurs ne savent pas lire et ne savent pas ce qui est inscrit sur les bulletins imprimés 	<p>Le contexte du vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'empereur nomme des candidats officiels - Les électeurs votent au début massivement pour les candidats officiels (le clientélisme fonctionne) - Les électeurs ont du mal à accéder aux bulletins des candidats d'opposition - Les plébiscites (votes par oui ou par non) servent à légitimer l'empereur - Peu à peu, le vote pour les candidats d'opposition augmente (évolution démocratique) 	<p>Ce qui reste à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que les électeurs soient instruits et capables de faire leurs propres choix - Que le vote soit secret - Que les femmes puissent voter <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>noir : tableau pré-rempli distribué aux élèves en séance 3 bleu : connaissances construites par les élèves et mutualisées à l'oral et à l'écrit rouge : problématique et réponse de chaque élève</p> </div>

Compétences :

- Coopérer et mutualiser
- S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger
- Analyser et comprendre un document
- S'approprier et utiliser un lexique spécifique en contexte
- Ecrire pour construire sa pensée et son savoir et pour argumenter
- Construire des repères historiques : mettre en relation des faits d'une période donnée, identifier des continuités et des ruptures chronologiques.

2. Un scénario commun en 4 séances :

Séance 1 :

- Temps 1 (20 min) :
 - dans une phase de cours dialogué, faire émerger chez les élèves la problématique à partir d'un axe chronologique de la période révolutionnaire (les élèves s'appuient sur leurs connaissances) et de la lithographie de Gabriel Gostiaux montrant un bureau de vote sur laquelle on a rajouté une bulle « Démocratie ? » (les élèves se questionnent).
 - dans une phase de retour sur soi (feedback de contrôle), inviter les élèves à écrire seuls dans leur cahier le contexte, la problématique et une hypothèse de réponse.
 - présentation aux élèves de la méthodologie de la tâche pour qu'ils puissent répondre de manière argumentée à la problématique et vérifier ou infirmer leur hypothèse de départ.

- Temps 2 (35 min) :
 - les élèves forment 3 groupes. Chaque groupe reçoit une mallette contenant 5 documents. Les élèves forment des binômes qui se partagent les documents à étudier.
 - Chaque binôme a pour mission de trouver les informations sur le vote dans son document (feedback de suivi).

Séance 2 :

- Temps 1 (5 min) : questionner les élèves sur les objectifs pour resituer la séance dans la séquence (feedback de contrôle).
- Temps 2 (50 min) : mise en commun des informations recueillies dans les documents par les binômes au sein des 3 groupes pour compléter un tableau de groupe et permettre au porte-parole de pouvoir présenter à la classe, en séance 3, le fruit du travail de son groupe (feedback de suivi). Utilisation de cartes-rôles pour faciliter la coopération.

Séance 3 :

- Temps 1 (5 min) : questionner les élèves sur les objectifs pour resituer la séance dans la séquence (feedback de contrôle).
- Temps 2 (45 min) : phase de mutualisation : les présentations orales des 3 porte-paroles permettent aux élèves de compléter le tableau de synthèse de la classe qui servira de trace écrite dans les cahiers (feedback de suivi).
- Temps 3 (5 min) : dans une phase de retour sur soi, les élèves réécrivent la problématique de la séquence et rédigent leur réponse dans le tableau (feedback de contrôle).

Séance 4 :

- Temps 1 (45 min) : évaluation en forme de retour sur soi : chaque élève rédige un développement construit en réponse à la problématique de la séquence. (feedback de suivi).
- Temps 2 (10 min) : conclusion :
 - mise en commun des réponses des élèves à la problématique.
 - dans une phase de retour sur soi, chaque élève écrit dans son cahier sa propre conclusion pour réévaluer son hypothèse de départ et exprimer l'évolution (ou pas) de sa réflexion sur la problématique (feedback de contrôle).

3. Nous avons réalisé deux variations de ce scénario :

Delphine Dalicier a mis à disposition des élèves plusieurs niveaux de questionnements, larges à très fin, sur les documents (les coups de pouce) pour répondre à l'hétérogénéité des élèves mais aussi pour renforcer leur autonomie et la conscientisation de leur travail.

Delphine Jolif a associé chaque document avec un questionnaire très fin pour permettre à chaque binôme de devenir expert sur le vote par des biais différents mais concordants.

4. Paroles de feedback utilisées pendant les séances

Contexte et problématique : exemple d'écrit d'élève :

« En 1815, la France redevient une monarchie constitutionnelle. Le roi partage ses pouvoirs avec des représentants élus. Le vote entre 1815 et 1870 fait-il de la France une démocratie ? »

Exemples d'hypothèses d'élèves :

- « C'est une monarchie, donc cela ne peut pas être une démocratie. »
- « Il y a bien des dictatures où il y a des élections et pourtant ce ne sont pas des démocraties. »
- « Sur l'image, il n'y a pas de femmes, donc cela ne peut pas être une démocratie. »
- « Ce ne sont peut-être que les plus riches qui votent. »

Aiguillages de la professeure pendant les études de documents :

- « Pouvez-vous reformuler la question ? »
- « Avez-vous bien regardé le document ? Avez-vous tout lu, même ce qui est écrit dans le titre ou ce qui est écrit en petit au-dessous ? »

Remarques d'élèves pendant le travail de groupe :

- « Mais non, il ne faut pas faire les questionnaires les uns après les autres, il faut se les partager ! »
- « Tu as compris ce qu'est le vote censitaire ? »
- « Qu'est-ce que tu as appris dans ton document ? »
- « Ah, oui, dans mon document aussi on parlait des candidats officiels, je sais ce que c'est ! »
- « Et toi ? Tu as fini ? Tu veux qu'on t'aide ? »

Exemples de déconstruction d'élèves :

- « Au début, je pensais que démocratie et monarchie s'opposaient. Je me suis rendu compte que la démocratie peut progresser même pendant une monarchie ou un empire et que ce n'est pas parce que la république existe qu'elle est forcément très démocratique. »
- « Je pensais que quand les citoyens peuvent voter dans un pays, leurs idées sont représentées. Je me suis rendu compte que c'est plus compliqué. Les citoyens peuvent être manipulés et ne pas être représentés, même s'ils vont voter. »
- « Je me suis rendu compte que le vote, dans un pays, ça s'apprend et ça prend du temps. »

III. Discussion sur les résultats obtenus :

1. Ce scénario pédagogique a permis de répondre au programme :

- contenu : une problématique intéressante, des connaissances actualisées et solides.
- respect du cadre horaire : 4 heures évaluation comprise.
- Dérives possibles : trop de connaissances, un risque de débordement du cadre horaire.

2. Ce scénario pédagogique a permis d'impliquer les élèves dans la construction du cours

Tout au long de la séquence, les élèves ont été acteurs de la construction de leur savoir à travers des phases de coopération en binômes et en groupes mais aussi à travers la phase de mutualisation qui leur ont permis de réaliser, tous ensemble et de manière très efficace, la trace écrite finale.

Les «retours sur soi » ont permis aux élèves de s'impliquer personnellement dans la mise en place de la problématique de la séquence puis dans la réponse apportée : ils ont vraiment construit ou reconstruit individuellement, et donc efficacement, leurs représentations y compris en évaluation au moment de la rédaction du développement construit.

Nous avons pu vérifier que l'implication des élèves était un facteur important de réussite quel que soit le niveau de départ et quel que soit le trajet de l'élève dans la tâche (sans encombre, parsemé d'embûches) en lisant les développements construits bien meilleurs qu'habituellement.

3. Les Feedback ont permis à tous de se recentrer sur le processus d'apprentissage :

Par leur travail de préparation du scénario, les professeures se sont dégagées de la disponibilité, habituellement utilisée pour remplir leur rôle de transmission, pour élargir leur rôle d'accompagnement bienveillant : il s'agit d'amener les élèves à réajuster eux-mêmes leur façon de travailler. Les élèves eux aussi à travers leurs discussions et leurs remarques apprennent à apprendre, à donner du sens et à mémoriser les connaissances : mimétisme, rappel, répétition, entraide, reformulation, correction...

C'est un travail délicat. Les feedback doivent attirer l'attention des élèves sur le traitement de la tâche et non sur leur personne pour ne pas créer de l'anxiété et de l'insécurité contre-productives (baisse de l'estime de soi) surtout chez les élèves en difficulté: écueil de la résignation.

Nous avons pu vérifier que l'utilisation des feedback est aussi un facteur important de la réussite des élèves même si elle est délicate et même si le bénéfice est moins apparent et à plus long terme. Les feedback construisent la capacité des élèves à s'impliquer².

4. Ce scénario pédagogique peut aussi être utilisé pour faire réussir tous les élèves :

C'est sur ce point que nous avons eu du mal à coordonner nos pratiques, l'une d'entre nous ayant l'habitude d'utiliser des « Coups de pouce » et l'autre pas. Il nous apparaît, pourtant, à toutes les deux au moment de ce retour d'expérience que les « Coups de pouce » pourraient constituer le levier d'amélioration de notre scénario. Pourquoi ne pas créer des fiches « Coup de pouce » dont le contenu viendrait en soutien de l'élève sur des connaissances ou des compétences à mobiliser pour répondre aux questionnaires plutôt que sur les niveaux de questionnement (exemple : fiche compétence lecture d'un document, fiche connaissance suffrage censitaire...). Ils seraient en libre accès pour tous les élèves, en complément possible des documents des mallettes, associés à des questionnaires très fins. Cela résoudrait 2 problèmes : d'une part, la réduction des ressources attentionnelle des élèves pour la tâche car plus occupés au choix de leur niveau de questionnaire qu'à devenir expert du vote, et d'autre part écarter les élèves des objectifs de performance qui les imprègne et parasite leur implication et parfois même les bloque.

² **Fanny Georges et Pascal Pansu**, « Les feedbacks à l'école : un gage de régulation des comportements scolaires », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 176 | juillet-septembre 2011, mis en ligne le 15 septembre 2015, consulté le 30 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/3239> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rfp.3239>

IV. Annexes

Peut-on dire que voter est démocratique entre 1815 et 1870 ?

Je vais vous parlé du vote démocratique entre 1815 et 1870, c'est une période contemporaine (les bouleversements historiques de XIXe siècle sont à l' origine de notre monde actuel). Cela se passe en France.

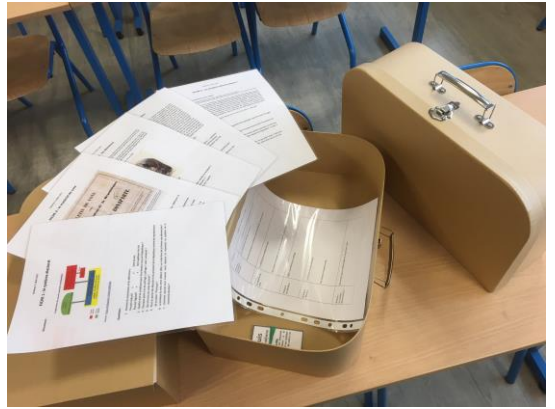
En 1815 à 1848 c'était un suffrage censitaire donc il fallait avoir plus de 25 ans pour pouvoir voter il faut avoir un montant plus de 200 francs de cens pour pouvoir voter. Le vote se déroule en Assemblée et chaque électeur écrit le nom du candidat pour qui ils sont et le donne à une personne. En conclusion cette période n'est pas démocratique car il faut un certain âge et une certaine fortune et être démocratique ce n'est pas exclure une parti de la population qui on moins d'argent que les autres ou qu'ils n'ont pas l'âge.

Puis de 1848 à 1852 c'était un suffrage universel donc pour voter il fallait avoir plus de 21 ans, les personnes ayant plus de 25 ans peuvent étre élus en tant que député de l'Assemblée Nationale et tout le monde peut voter. Il y a une nouvelle loi votée entre 1848 et 1852 (l'obligation d'avoir résider au même endroit trois ans) ce qui exclut les ouvrier car il voyage beaucoup et le vote dépend de la fortune de la condition social et par l'hérédité qui devait connaître la société globale et avoir une bonne compréhension du déroulement des droits nationaux. Ca devient un peu plus démocratique mais pas totalement car il y a toujours des personnes exclu. (démocratie = Forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté appartient au peuple ; État ainsi gouverné)

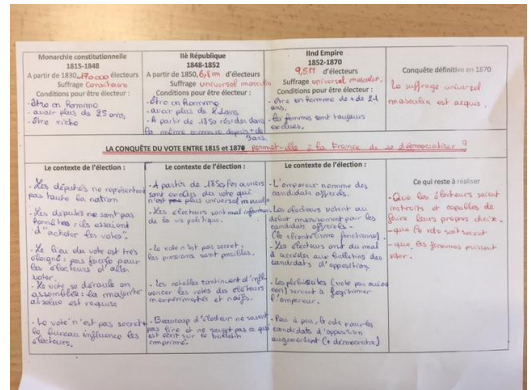
Enfin de 1852 à 1870. C'était un suffrage Universel et démocratique car pour voter fallait être un homme de plus de 21 ans et avoir la nationalité française. Le vote s'effectuait par un vote direct du corps électoral (= les électeurs doivent répondre par oui ou par non à une proposition). C'est démocratique car il y a moins de personne exclu les personnes qui sont exclu sont les femmes et les moins de moins de 21 ans ce qui regroupe une grande parti de la population.

En conclusion la démocratie a étaé instauré en France dans la période de 1852 à 1870 et a étaé commencé à étre instauré dans les années de 1848 à 1852.

Les mallettes documentaires



Trace écrite dans le cahier d'une élève



C | 4ème 4

LA CONQUÊTE DU VOTE ENTRE 1815 ET 1870

La conquête du droit de vote en France pour le peuple c'est opéré en trois périodes, celle entre 1815 et 1848, entre 1848 et 1852 et entre 1852 à 1870. Comment cette conquête à t'elle permis à la France de se démocratiser ?

En 1830, il y eu quelques droits limités à une élites d'hommes riches de plus de 25 ans : le suffrage censitaire, qui ne touchait que 170 000 citoyens. Le peuple et ses intérêts n'étaient que peu ou pas représentés. De fait, les députés élus par ce vote ne représentaient que cette élite. Ils étaient même tentés d'acheter des voix. Le vote n'étant pas secret, ces électeurs étaient de fait influençables.

En 1850, le vote est ouvert à une plus large majorité de citoyens : tous les hommes de plus de 21 ans dès lors qu'ils habitent la même commune depuis 3 ans. Ce qui augmentera significativement le nombre de votant, passant à 6,8 millions. Mais ces électeurs novices et parfois illettrés, sont peu informés des enjeux politique et le vote n'étant toujours pas secret reste sous la pression des notables, membres des bureaux de votes et donc sous l'influence naïves des riches.

En 1870 il y aura 9,5 millions d'électeurs. Les hommes sont désormais libérés de l'obligation de justifier de trois ans de vie dans une commune. Mais comme les candidats sont nommés par l'empereur, peu de candidats d'oppositions vont pouvoir réellement représenter le peuple. D'autant que les rares candidats d'oppositions auront du mal à avoir le nombre suffisant de bulletins de vote.

En 1870, on ne pas encore parler d'une réelle démocratie en France car le vote n'est pas secret, le peuple n'est pas éduqué pour faire un choix réfléchi, les femmes n'ont pas le droit de vote et l'élite influence trop facilement le peuple. Il faudra attendre 1948 pour parler d'un vote universelle quand les femmes pourront voter.

FICHE DE SYNTHÈSE DES RECHERCHES - GROUPE 2

Voter en France de 1848 à 1852 sous le régime politique

Réponse	Justifications
Décré le régime politique de la période (Bando 1 et 2)	Le régime de cette époque est la II ^e République. Dans ce régime politique le peuple choisit leur représentant en votant. Les hommes de plus de 21 ans ont le droit de voter. Ceux ayant plus de 25 ans pourront être élus en tant que membre des députés de l'Assemblée Nationale. Cette organisation s'appelle le suffrage universel grâce à quoi le peuple peut voter pour son représentant et choisissent leurs lois.
Décré le déroulement du vote (Bando 3 et 4)	Dans les années 1848 à 1852 il y avait plusieurs problèmes dans les conditions pour voter et pour le fonctionnement des élections comme les illettrés et les analphabètes qui font partie des 50 % de la population. Le vote dépend de la fortune et de la condition social et pas l'indépendé fallait connaître la société globale et avoir une bonne compréhension du déroulement des droits nationaux. En 1850, une nouvelle loi est votée, il s'agit de l'obligation d'avoir résidé au même endroit 3 années de suite pour avoir le droit de voter. De fait cela exclut les jeunes ouvriers qui se changent souvent de travail et se déplacent beaucoup.
Conclusion : Quelles conséquences négatives cela peut-il avoir sur le vote ? (Tout le groupe)	Nous avons utilisé les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • "la constitution de la II^e République - 4 novembre 1848" • "le point de vue de l'histoire et l'organisation de pouvoir pendant la II^e République" Nous avons utilisé les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Adolphe Thiers, discours prononcé le 24 mai 1850 à l'Assemblée législative (extraits) • Bulletin de vote pour l'élection du président de la république • L'enterrement du suffrage universel. • Lithographie de Claude Vernet 1850. Pendant cette période c'était compliqué de voter car le peuple rencontrait plusieurs problèmes pour voter. Les rédactions du bulletins et sa vérification supposent que l'analphabète ait une totale confiance en celui ou ceux auxquels il s'adresse, qu'il s'agisse de la transcription de son souhait ou de la garde du secret de son vote. Les femmes ne peuvent également pas voter.